

Observatoire du Lobbying

Édition 2021

Une étude proposée par



SMART LOBBYING

La solution digitale pour les affaires publiques

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	p. 3
MÉTHODOLOGIE.....	p. 4
1^{ère} PARTIE : PANORAMA GÉNÉRAL.....	p. 5
2nd PARTIE : LE LOBBYING EN 2020.....	p. 29
LES FOCUS.....	p. 40
LES POINTS DE VUE.....	p. 44

Notice : les expressions « représentation d'intérêts », « lobbying », « affaires publiques » et « plaidoyer » sont utilisées sans distinction dans cette étude.

INTRODUCTION

Le 9 mai 2017, le décret relatif au répertoire numérique des représentants d'intérêts introduisait **une petite révolution** dans le monde des affaires publiques : les lobbyistes étaient tenus de déclarer leurs activités à la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique (HATVP).

Afin de favoriser **la réutilisation des données** et pour introduire davantage de transparence, la HATVP a décidé de mettre à disposition toutes ces données en *Open Data* sur son site Internet.

Jusqu'à présent, aucune étude quantitative d'envergure n'avait été menée sur la profession du lobbying. Si les professionnels des affaires publiques ont une idée intuitive du marché dans lequel ils évoluent, on manquait jusqu'alors de données permettant de saisir objectivement les réalités du marché (types d'organisation, secteurs, décideurs...).

Smart Lobbying, start-up spécialisée dans l'exploitation de données, a donc décidé de **lancer l'Observatoire du Lobbying** un mois après l'échéance déclarative de mars 2021 à la HATVP. L'ambition de cet Observatoire est de fournir régulièrement au public des prévisions quant au métier de lobbyiste, sous la forme de chiffres, de graphiques, de tableaux ou encore d'analyses approfondies.

Afin d'agrémenter l'étude quantitative d'éléments qualitatifs et parce que l'Observatoire du Lobbying se veut participatif, nous avons demandé à neuf spécialistes des affaires publiques de donner leur point de vue sur ses grands enseignements. Leur témoignage est à retrouver dans la dernière partie de cette étude.

Pour les plus curieux d'entre vous, il est également possible de consulter toutes les statistiques relatives au lobbying sur notre site Internet, gratuitement.

L'équipe Smart Lobbying.

Smart Lobbying, qu'est-ce que c'est ?

Smart Lobbying est une start-up fondée en 2021 par trois passionnés des technologies, de l'entrepreneuriat et de la politique. Son [site Internet](#) propose en accès libre une série de statistiques régulièrement mises à jour grâce à des algorithmes de traitement. Toutes les données proviennent de la HATVP et ont été déclarées par les représentants d'intérêts eux-mêmes.

MÉTHODOLOGIE

1. Quelles données ? Quel traitement ?

L'Observatoire du Lobbying est réalisé à partir des données mises à disposition par la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique (HATVP) et renseignées par les représentants d'intérêts eux-mêmes, conformément à leurs obligations.

Ces données sont mises à jour quotidiennement, mais l'essentiel des déclarations est effectué à période fixe, durant l'une (mars) ou l'autre (septembre) des échéances déclaratives. C'est pourquoi nous avons choisi de publier cette étude en avril, un mois après l'échéance de mars 2021, afin d'avoir une vue sur les activités de lobbying réalisées en 2020.

Les graphiques, diagrammes et tableaux présents dans cet Observatoire ont été conçus grâce à nos algorithmes de traitement de données actifs sur notre site.

2. La mise en forme et l'analyse

Afin de faciliter la compréhension des données, nous avons choisi de les présenter sous la forme de graphiques et de diagrammes respectant les canons de la *data visualisation*.

Souscrivant pleinement à la démarche de transparence de la HATVP, nous avons agrémenté certains graphiques des tableaux qui regroupent l'essentiel des données agrégées. Ces données sont là encore accessibles et téléchargeables sur notre site.

Enfin, nous vous fournissons des analyses afin d'en tirer des grands enseignements.

3. Quelle limite des données ?

Les données utilisées dans cette étude reposent sur les déclarations que les lobbyistes font à la HATVP : elles ne sont donc pas exemptes d'oublis ou d'erreurs.

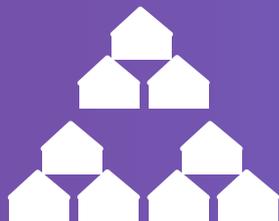
Par ailleurs, les données publiées par la HATVP – cela a souvent été relevé – manquent parfois de granularité : les représentants d'intérêts ne déclarent que des fourchettes de dépenses, ne précisent pas l'identité des décideurs publics qu'ils rencontrent, sont libres de donner ou non des précisions quant à leurs activités...

Chaque fois que nous le pouvons, nous exposons donc les limites de ces données et des analyses qui en sont faites.

1^{ère} PARTIE

PANORAMA GÉNÉRAL

LES CHIFFRES-CLEFS



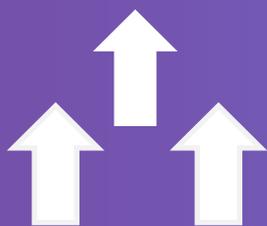
2 337 organisations

- Dont 29,5% de sociétés commerciales
- Dont 22,6% d'orgas. professionnelles
- Dont 19% d'associations



6 709 lobbyistes

- Dont 36,3% de femmes
- Dont 63,7% d'hommes



37 348 activités*

- Dont 19% dans la santé
- Dont 12,8% dans l'agriculture

*depuis 2017



196 millions d'euros*

- Dépenses en lobbying estimées sur l'exercice 2019

*voir détail pages 18 & 19

LOCALISATION (TABLEAU)

Voici le détail des implantations territoriales des organisations effectuant de la représentation d'intérêts (critère : code postal indiqué sur la fiche). Les départements sont classés par ordre décroissant, en fonction du nombre d'organisations domiciliées.

Place	Département	Nombre d'organisations
1	Paris (75)	1120
2	Hauts-de-Seine (92)	279
3	Rhône (69)	59
4	Seine-St-Denis (93)	58
5	Yvelines (78)	44
6	Val-de-Marne (94)	39
7	Bouches-du-Rhône (13)	32
8	Gironde (33)	27
9	Nord (59)	27
10	Ille-et-Vilaine (35)	22
11	Haute-Garonne (31)	20
12	Loire-Atlantique (44)	20
13	Bas-Rhin (67)	16
14	Essonne (91)	16
15	Côte-d'Or (21)	15
16	Isère (38)	15
17	Maine-et-Loire (49)	14
18	Seine-Maritime (76)	13
19	Loiret (45)	12
20	Hérault (34)	11
21	Moselle (57)	11
22	Val-D'Oise (95)	11
23	Alpes-Maritimes (06)	10
24	Drôme (26)	10
25	Marne (51)	10
26	Puy-de-Dôme (63)	10
27	Pyrénées-Atlantiques (64)	10
28	Seine-et-Marne (77)	10
29	Calvados (14)	9
30	Allier (03)	8
31	Charente-Maritime (17)	8
32	Loire (42)	8

33	Meurthe-et-Moselle (54)	8
34	Haute-Vienne (87)	8
35	Charente (16)	7
36	Corse (20)	7
37	Doubs (25)	7
38	Eure-et-Loir (28)	7
39	Finistère (29)	7
40	Indre-et-Loire (37)	7
41	Haute-Savoie (74)	7
42	Deux-Sèvres (79)	7
43	Vaucluse (84)	7
44	Vienne (86)	7
45	Aisne (02)	6
46	Ariège (09)	6
47	Côtes d'Armor (22)	6
48	Lot-et-Garonne (47)	6
49	Mayenne (53)	6
50	Meuse (55)	6
51	Sarthe (72)	6
52	Aube (10)	5
53	Aude (11)	5
54	Cher (18)	5
55	Creuse (23)	5
56	Gers (32)	5
57	Indre (36)	5
58	Jura (39)	5
59	Manche (50)	5
60	Haute-Marne (52)	5
61	Morbihan (56)	5
62	Orne (61)	5
63	Pas-de-Calais (62)	5
64	Savoie (73)	5
65	Somme (80)	5
66	Tarn (81)	5
67	Var (83)	5
68	Hautes-Alpes (05)	4
69	Cantal (15)	4
70	Corrèze (19)	4
71	Eure (27)	4
72	Landes (40)	4
73	Loir-et-Cher (41)	4
74	Haute-Loire (43)	4
75	Lot (46)	4

76	Lozère (48)	4
77	Nièvre (58)	4
78	Oise (60)	4
79	Haut-Rhin (68)	4
80	Saône-et-Loire (71)	4
81	Vendée (85)	4
82	Vosges (88)	4
83	Territoire de Belfort (90)	4
84	Guyane (973)	4
85	La Réunion (974)	4
86	Ain (01)	3
87	Alpes-de-Haute-Provence (04)	3
88	Ardèche (07)	3
89	Ardennes (08)	3
90	Dordogne (24)	3
91	Gard (30)	3
92	Aveyron (12)	2
93	Hautes-Pyrénées (65)	2
94	Haute-Saône (70)	2
95	Tarn-et-Garonne (82)	2
96	Yonne (89)	2
97	Guadeloupe (971)	2
98	Martinique (972)	2
99	Mayotte (976)	2
100	Nouvelle-Calédonie (988)	1
101	Pyrénées-Orientales (66)	0

Point méthodologique : toutes les organisations ne déclarent pas d'adresse, c'est ce qui explique que le total des organisations soit légèrement inférieur au total des organisations enregistrées. Par ailleurs, nous avons choisi de ne pas intégrer à ce tableau les organisations domiciliées à l'étranger (quelques dizaines en tout).

A noter :

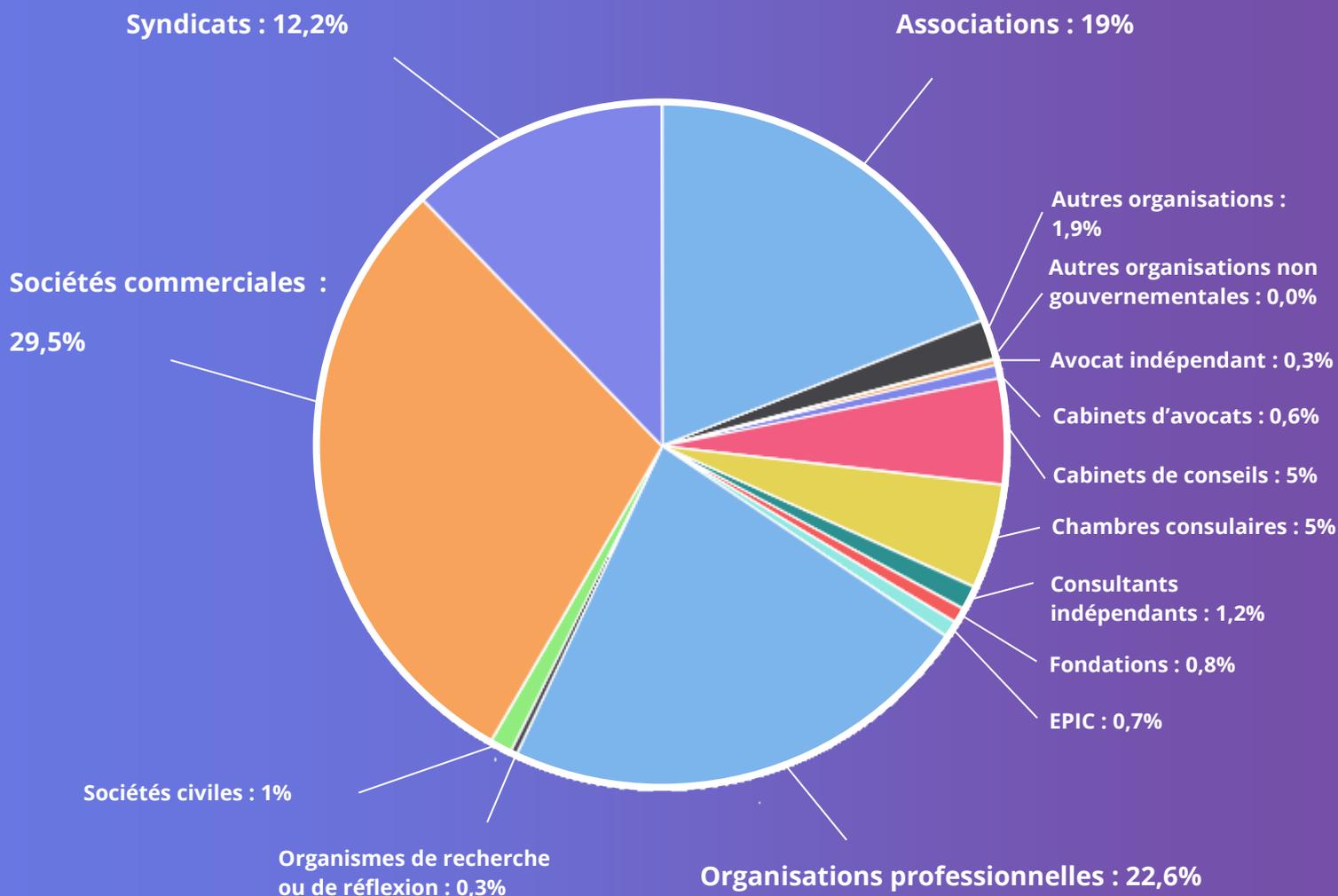
Une grande partie du maillage territorial des représentants d'intérêts est due à la présence d'antennes locales de fédérations professionnelles (agriculture, bâtiment, économie...), ou aux réseaux consulaires (chambres d'agriculture, des métiers et de l'artisanat, de commerce et d'industrie).

Par exemple, le département d'Eure-et-Loir compte 7 organisations inscrites :

- La CCI
- La CMA
- La FFB 28
- La FDSEA 28
- CNAMS Centre
- L'union des entreprises de proximité Centre-Val-de-Loire
- L'association des familles victimes du lait contaminé aux salmonelles (AFVLCS)

TYPES D'ORGANISATIONS

Voici la répartition des organisations inscrites à la HATVP en fonction du type d'organisation. Les organisations sont obligées de se déclarer d'un seul type.



Analyse :

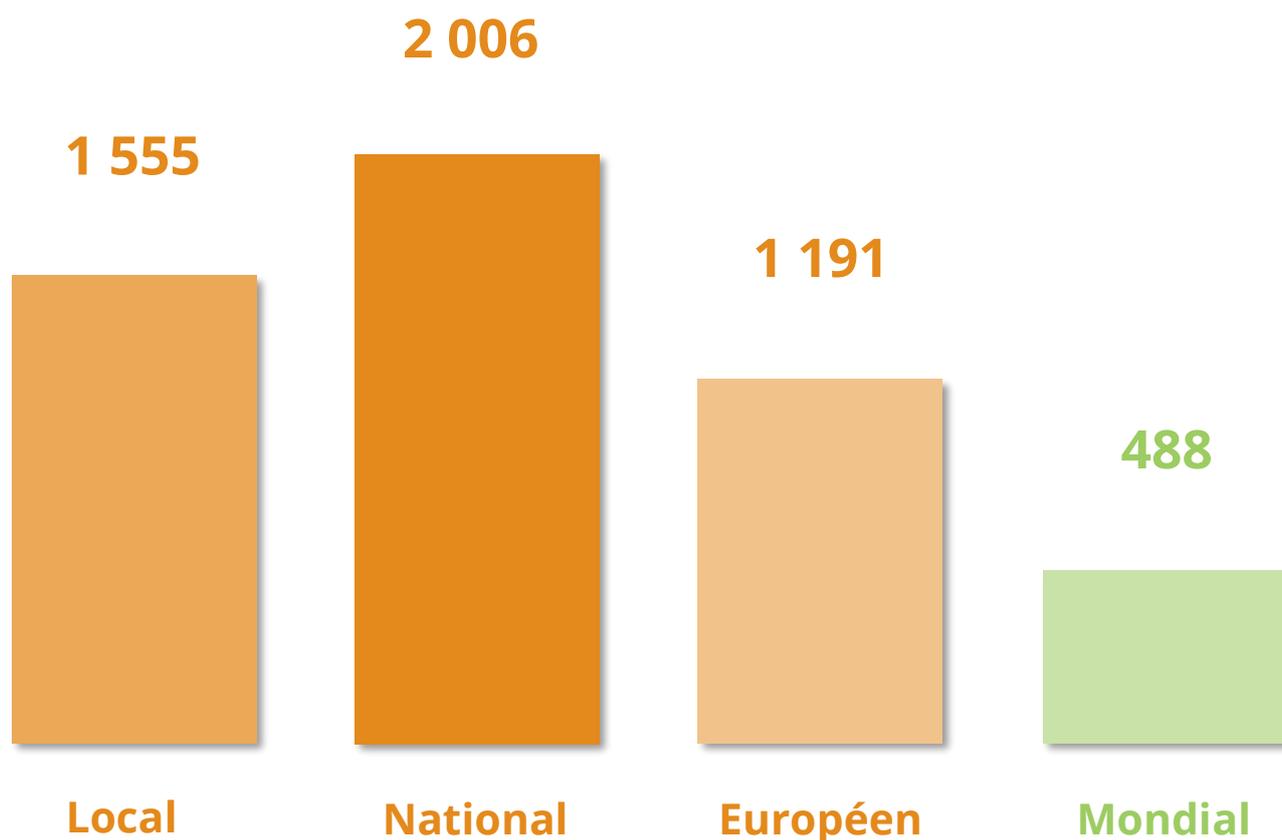
Les sociétés commerciales et les organisations professionnelles arrivent en première et deuxième place dans le contingent des organisations inscrites à la HATVP. A eux deux, ces types représentent plus de la moitié des organisations inscrites. C'est donc le secteur privé qui est le plus représenté dans la base de données de la HATVP.

Viennent ensuite les associations et les syndicats, dont on sait qu'ils peuvent également représenter des intérêts privés (une fédération professionnelle qui représente un secteur d'activité peut parfois s'inscrire en tant qu'"association"). Il faut toutefois noter que regroupés, les associations et syndicats représentent près d'un tiers des organisations inscrites au registre.

Les cabinets de conseil, si on les ajoute aux consultants indépendants, ne représentent qu'environ 6% des organisations inscrites. Le nombre de cabinets d'avocats est très réduit.

NIVEAUX D'INTERVENTION

Voici la répartition des organisations en fonction des niveaux d'intervention qu'elles déclarent. Une organisation peut déclarer plusieurs niveaux d'intervention à la fois.



Analyse :

Près de l'ensemble des organisations inscrites à la HATVP (85,8%) déclare agir au niveau national, ce qui en fait le niveau le plus déclaré. Cela est cohérent avec l'analyse « Localisation » des organisations : elles sont domiciliées auprès des institutions nationales pour peser sur les décisions à portée nationale. C'est également cohérent avec le champ d'actions qui est aujourd'hui couvert par la HATVP : essentiellement les lois et règlements qui ont là encore une portée nationale.

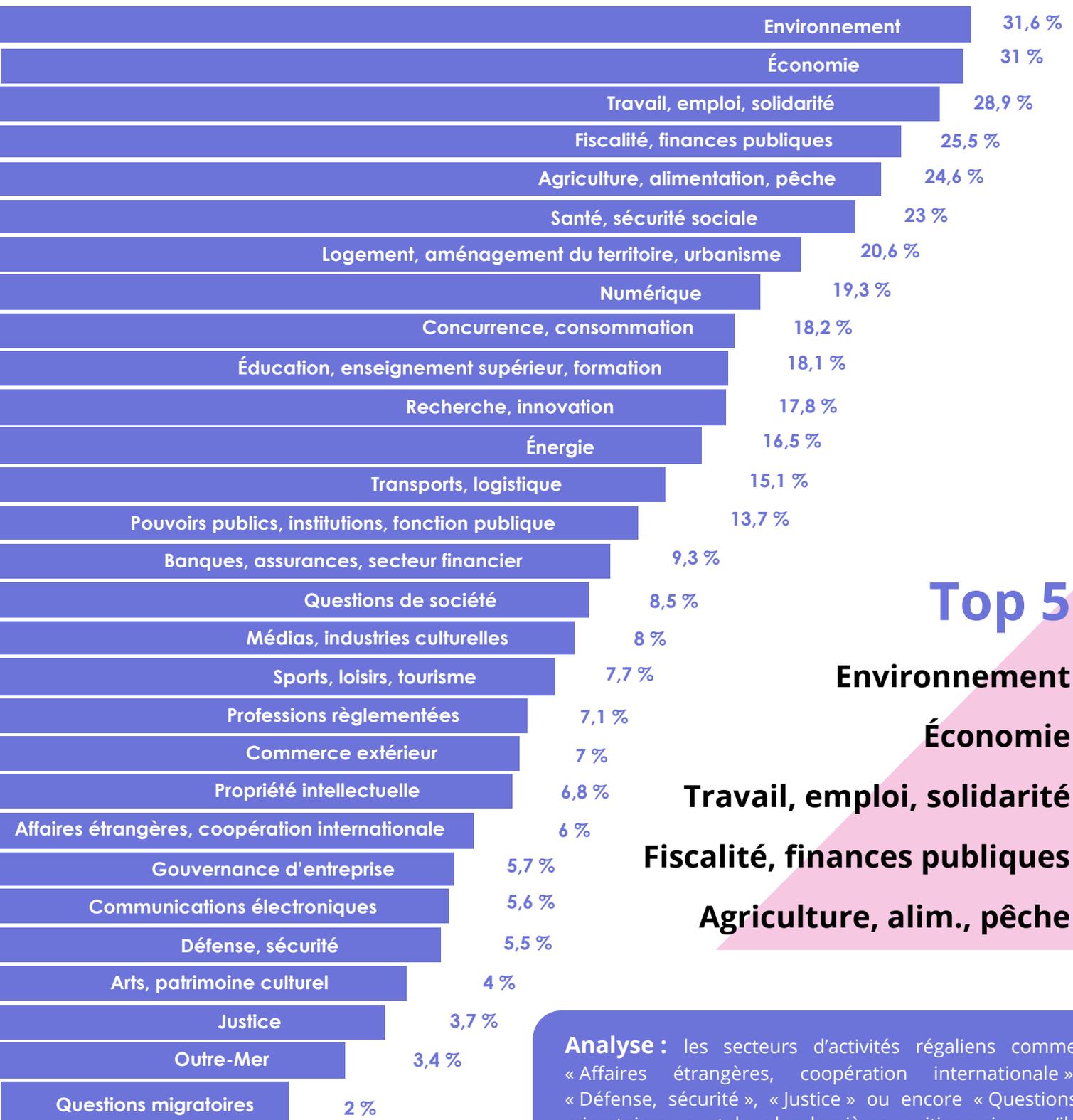
On note toutefois que l'échelon local arrive en deuxième position, avec environ deux tiers (66,5%) des organisations qui le déclarent. C'est d'autant plus étonnant que les exécutifs territoriaux (conseils régionaux, conseils départementaux...) ne font pas encore partie du périmètre de la HATVP.

On remarque aussi qu'environ une organisation sur deux (51%) déclare agir au niveau européen. Cela témoigne de l'imbrication des décisions françaises avec celles de l'Union : une organisation faisant du lobbying en France aura également tendance à en faire à Bruxelles pour défendre ses intérêts.

Le niveau mondial, lui, n'est déclaré que par une organisation sur cinq environ (20,9%).

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Voici la répartition des organisations en fonction secteurs d'activités qu'elles déclarent.



Top 5

Environnement

Économie

Travail, emploi, solidarité

Fiscalité, finances publiques

Agriculture, alim., pêche

Analyse : les secteurs d'activités régaliens comme « Affaires étrangères, coopération internationale », « Défense, sécurité », « Justice » ou encore « Questions migratoires » sont dans les dernières positions, signe qu'ils ne font pas l'objet de beaucoup d'actions de lobbying.

NOMBRE DE DIRIGEANTS

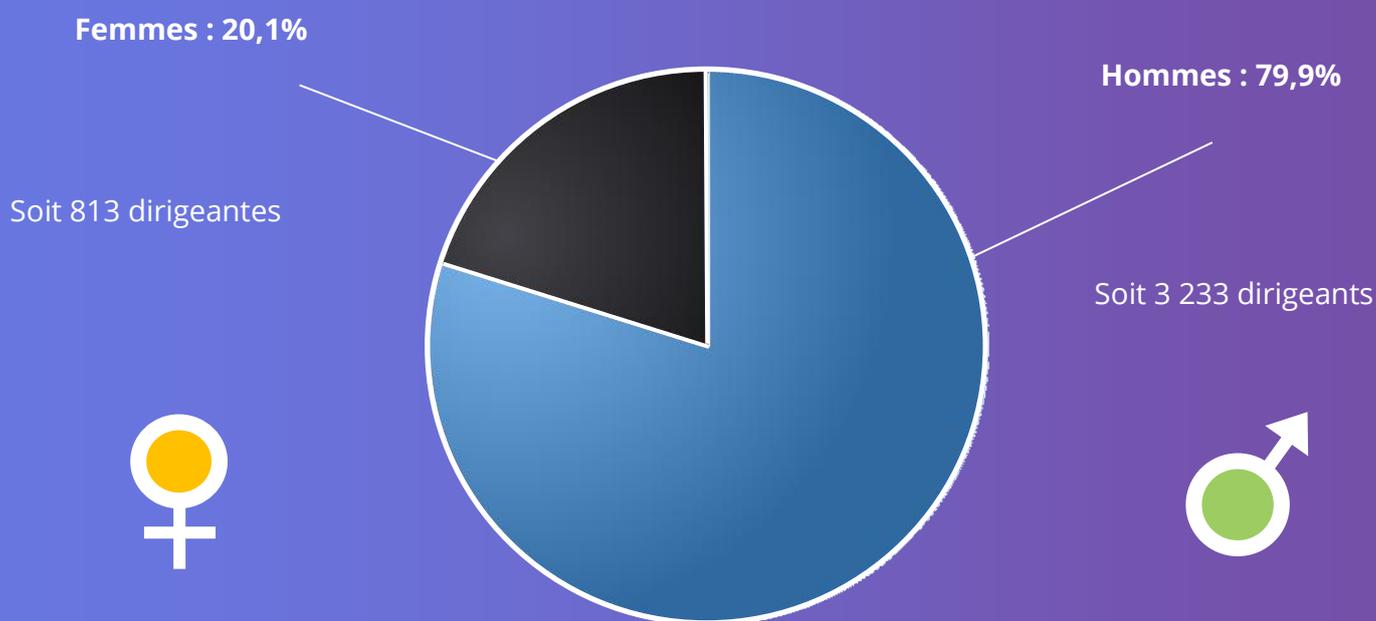
Voici le nombre de dirigeants renseignés à la HATVP. Les dirigeants sont à la tête des organisations inscrites au registre, mais pas forcément eux-mêmes chargés de la représentation d'intérêts.



4 046

Soit 1,73 dirigeant par organisation en moyenne

DIRIGEANTS PAR GENRE



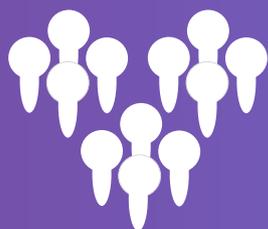
Analyse :

Les dirigeants hommes sont environ quatre fois plus nombreux que les femmes et représentent près de 8 dirigeants sur 10 à la tête des organisations effectuant de la représentation d'intérêts en France.

Cela rejoint une inégalité constatée sur l'ensemble des grandes entreprises et autres organisations aux postes de direction / encadrement (ex : [étude de l'APEC de mars 2021](#)).

NOMBRE DE LOBBYISTES

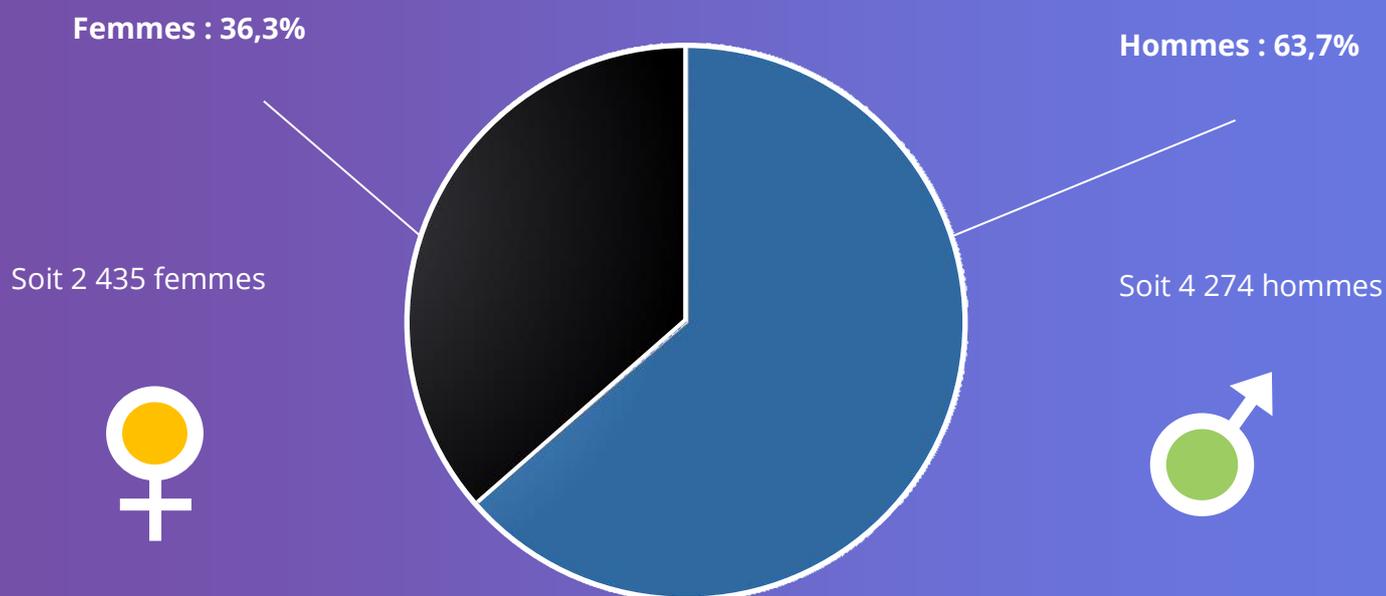
Voici le nombre de lobbyistes inscrits à la HATVP. Il recouvre toutes les personnes chargées de la représentation d'intérêts en France. Ce nombre n'inclue pas les dirigeants qui ne sont pas chargés de représentation d'intérêts.



6 709

Soit un lobbyiste pour 10 000 Français environ

LOBBYISTES PAR GENRE



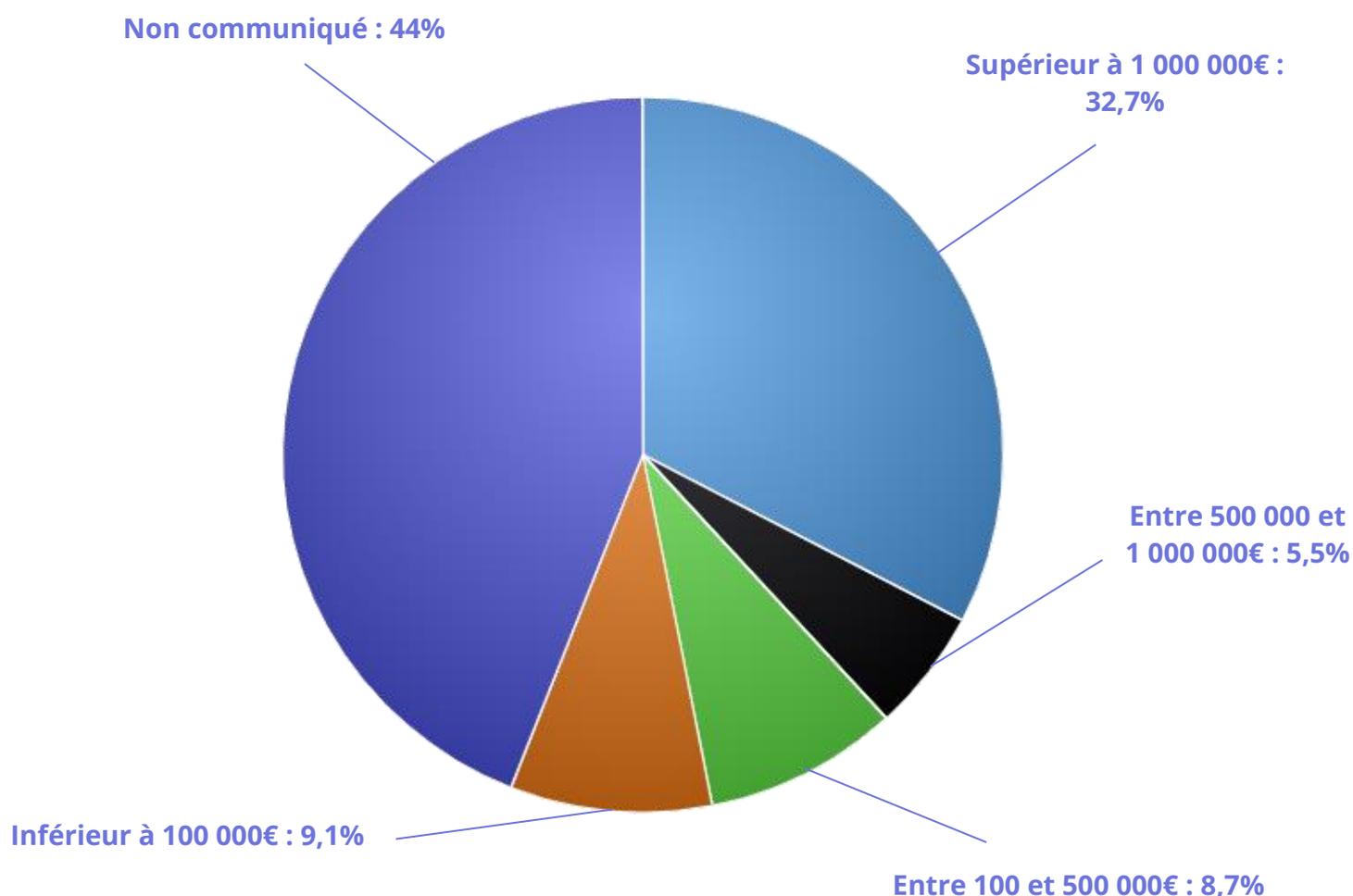
Analyse :

La répartition femmes-hommes est moins déséquilibrée pour les représentants d'intérêts qu'elle ne l'est pour les dirigeants des organisations : près d'un tiers des lobbyistes sont des femmes, soit environ deux fois plus que les dirigeantes en proportion. La profession reste toutefois à majorité masculine, avec plus de 6 représentants d'intérêts sur 10 qui sont des hommes. L'analyse comparée dans le temps permettra de savoir si l'on assiste à une féminisation du métier de lobbyiste ou non.

CHIFFRES D'AFFAIRES*

Voici la répartition des organisations en fonction du chiffre d'affaires qu'elles déclarent. Il ne s'agit pas du chiffre d'affaires exclusivement lié à l'activité de lobbying. Exemple : une société commerciale inscrite à la HATVP déclarera l'ensemble de son chiffre d'affaires réalisé dans son secteur, tandis que les dépenses de lobbying seront, elles, inscrites dans la partie « Dépenses » (voir partie suivante).

*ces chiffres d'affaires correspondent à l'exercice 2019



Analyse :

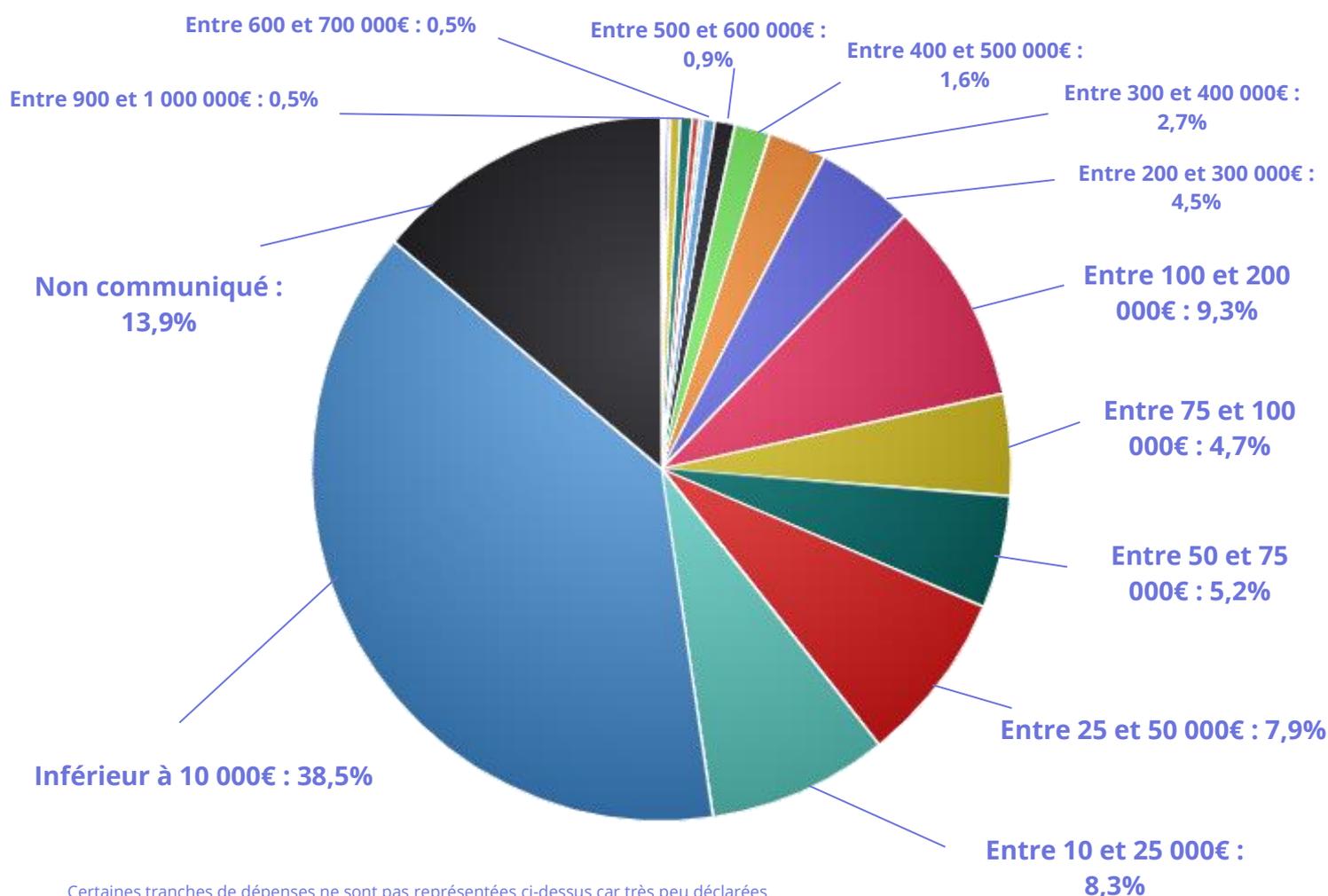
Le fait que des organisations comme les associations, les fondations, les syndicats etc. n'aient pas forcément de chiffre d'affaires à déclarer peut expliquer en grande partie les chiffres d'affaires non communiqués à la HATVP. Mais on estime qu'une part résiduelle (environ 10%) provient d'oublis ou d'erreurs de déclaration.

Parmi les organisations qui déclarent un chiffre d'affaires, la grande majorité le déclare supérieur à 1 000 000€. C'est cohérent avec l'idée selon laquelle l'activité de lobbying est aujourd'hui pratiquée par des organisations ayant à la fois les ressources nécessaires et les raisons d'agir.

DÉPENSES DE LOBBYING*

Voici la répartition des organisations en fonction des dépenses de lobbying qu'elles déclarent. Elles comprennent les rémunérations des représentants d'intérêts, les frais liés à l'organisation d'évènements, les frais d'expertise, les prestations des cabinets de conseil ou encore les cotisations à des organisations professionnelles...

*ces chiffres d'affaires correspondent à l'exercice 2019



Analyse :

Plus d'une organisation inscrite à la HATVP sur deux (54,7%) a déclaré moins de 50 000€ de dépenses de lobbying en 2019, alors que 19 organisations déclaraient plus d'un millions d'euros de dépenses sur la même période.

La majorité des organisations inscrites au registre de la HATVP effectue donc de la représentation d'intérêts à titre modéré, tandis qu'une minorité d'acteurs y consacre des ressources plus conséquentes.

⇒ Rendez-vous page 42 pour découvrir un top 15 des dépenses en lobbying de l'année 2020.

ESTIMATION DES DÉPENSES

Ce chiffre représente l'ensemble des dépenses en lobbying de toutes les organisations, en 2019.

Méthodologie :

La HATVP permet une mesure imprécise des dépenses totales faites sur le marché du lobbying. En effet, les représentants déclarent des tranches, ce qui rend difficile toute évaluation exacte. Mais il est possible d'en faire une estimation. Par exemple, on peut calculer un minimum et un maximum de dépenses en lobbying chaque année, en multipliant le nombre d'organisations par tranche par les extrêmes de chaque tranche. Il est ensuite possible de déduire une moyenne.

A noter : les dépenses de lobbying ne recouvrent que certaines activités, au sens de la HATVP, et ne concernent pas tous les acteurs (par exemple : pas les associations d'élus ou les associations culturelles).

Résultats :

Dépense minimum : **161 135 00 euros**

Probable

Dépense moyenne : **196 327 500 euros**

Dépense maximum : **231 520 000 euros**

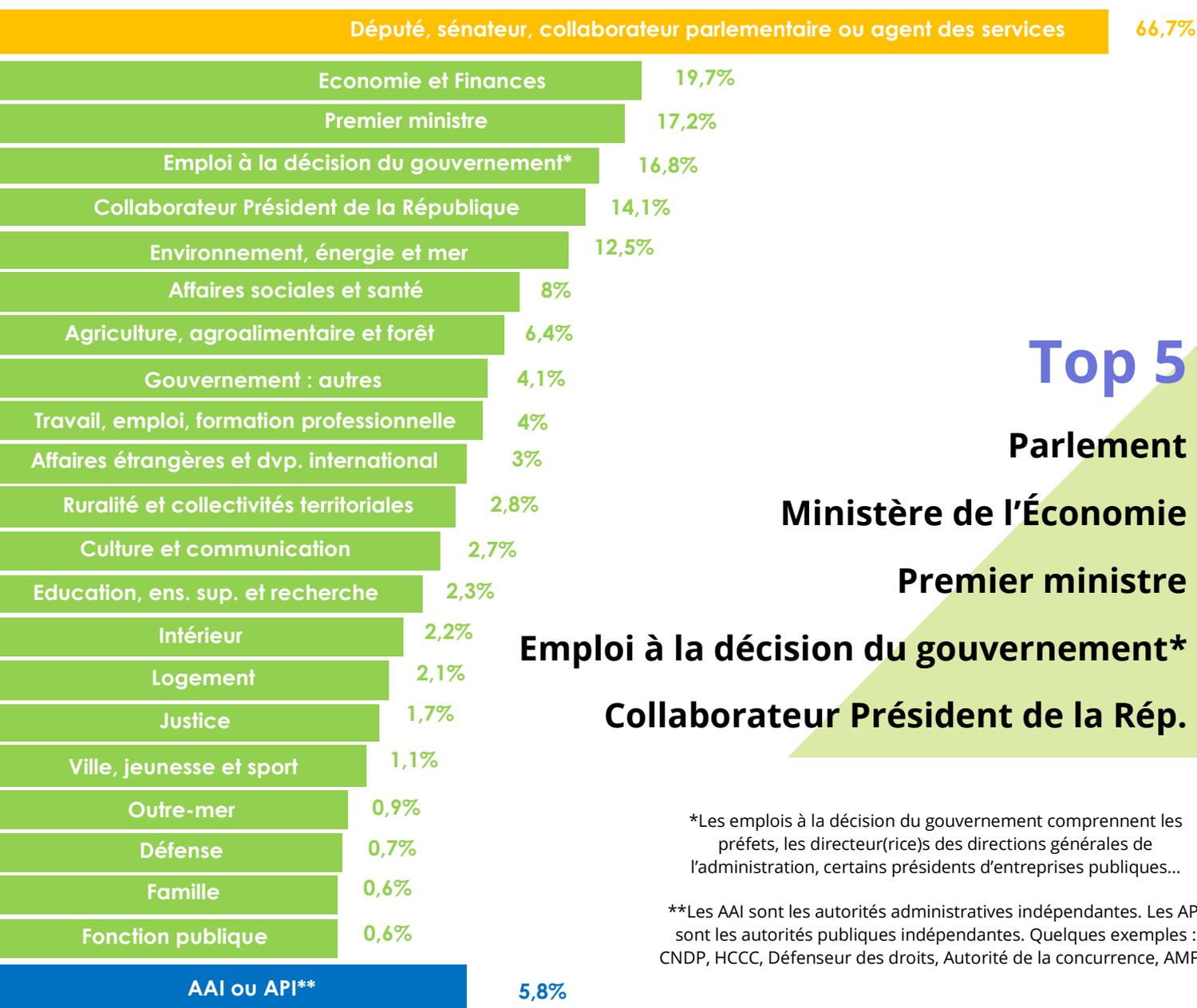
Voir le détail du calcul à la page suivante 

Tranches de dépenses 2019	Nombre	Moyenne	Minimum	Maximum
Non communiqué	303	0	0	0
< 10 000 €	842	4 210 000	0	8 420 000
> = 10 000 € et < 25 000 €	181	3 167 500	1 810 000	4 525 000
> = 25 000 € et < 50 000 €	173	6 487 500	4 325 000	8 650 000
> = 50 000 € et < 75 000 €	113	7 062 500	5 650 000	8 475 000
> = 75 000 € et < 100 000 €	102	8 925 000	7 650 000	10 200 000
> = 100 000 € et < 200 000 €	204	30 600 000	20 400 000	40 800 000
> = 200 000 € et < 300 000 €	99	24 750 000	1 9800 000	29 700 000
> = 300 000 € et < 400 000 €	59	20 650 000	17 700 000	23 600 000
> = 400 000 € et < 500 000 €	36	16 200 000	14 400 000	18 000 000
> = 500 000 € et < 600 000 €	20	11 000 000	10 000 000	12 000 000
> = 600 000 € et < 700 000 €	12	7 800 000	7 200 000	8 400 000
> = 700 000 € et < 800 000 €	4	3 000 000	2 800 000	3 200 000
> = 800 000 € et < 900 000 €	7	5 950 000	5 600 000	6 300 000
> = 900 000 € et < 1 000 000 €	12	11 400 000	10 800 000	12 000 000
> = 1 000 000 € et < 1 250 000 €	10	11 250 000	10 000 000	12 500 000
> = 1 250 000 € et < 1 500 000 €	2	1 375 000	1 250 000	1 500 000
> = 1 500 000 € et < 1 750 000 €	4	6 500 000	6 000 000	7 000 000
> = 1 750 000 € et < 2 000 000 €	1	1 875 000	1 750 000	2 000 000
> = 4 000 000 € et < 4 250 000 €	1	4 125 000	4 000 000	4 250 000
> = 10 000 000 €	1	10 000 000	10 000 000	10 000 000*
Total	2186	196 327 500	161 135 000	231 520 000

*En l'absence de plafond pour cette tranche, on choisit de fixer la dépense maximum à 10 000 000€.

DÉCIDEURS VISÉS

Voici la distribution des activités déclarées depuis 2017, en fonction des décideurs publics visés. Une même activité peut concerner plusieurs types de décideurs à la fois.



Top 5

Parlement

Ministère de l'Économie

Premier ministre

Emploi à la décision du gouvernement*

Collaborateur Président de la Rép.

*Les emplois à la décision du gouvernement comprennent les préfets, les directeur(rice)s des directions générales de l'administration, certains présidents d'entreprises publiques...

**Les AAI sont les autorités administratives indépendantes. Les API sont les autorités publiques indépendantes. Quelques exemples : CNDP, HCCC, Défenseur des droits, Autorité de la concurrence, AMF...

Analyse : le Parlement est largement en tête dans le type de décideurs visés par les actions de lobbying. Cela confirme la nature législative du lobbying français (et en même temps le périmètre actuel des « activités HATVP »). Au sein du gouvernement, c'est le ministère de l'Économie et des Finances qui est le plus destinataire d'actions de lobbying, devant même le Premier ministre !

Enfin, on note que les AAI et API font relativement peu l'objet de lobbying. Additionnées toutes ensemble (parmi les 20 recensées par la HATVP), elles ne dépassent pas les 6% d'activités déclarées.

QUESTIONS & RÉPONSES

QUI AGIT LE PLUS AU NIVEAU LOCAL ?

Par type d'organisation (le % correspond au ratio du nombre d'organisations déclarant le niveau d'intervention « local » / nombre total d'organisations du même type).

1 Chambres consulaires : 95,7%



2 Cabinets de conseil : 83,8%



3 Syndicats : 77,5%



QUI AGIT LE PLUS AU NIVEAU MONDIAL ?

Par type d'organisation (le % correspond au ratio du nombre d'organisations déclarant le niveau d'intervention « mondial » / nombre total d'organisations du même type).

1 Fondations : 44,4%



2 Cabinets de conseil : 35%



3 Sociétés commerciales : 30,6%



OÙ Y-A-T-IL LE PLUS D'HOMMES ?



Par type d'organisation (le % correspond au ratio d'hommes / nombre de lobbyistes évoluant dans le même type d'organisation).

1 Chambres consulaires : 71,1%

2 Organismes de recherche : 69,2%

3 Sociétés civiles : 67,1%

OÙ Y-A-T-IL LE PLUS DE FEMMES ?



Par type d'organisation (le % correspond au ratio femmes / nombre de lobbyistes évoluant dans le même type d'organisation).

1 Fondations : 58,6%

2 Cabinets de conseil : 41,4%

3 Associations : 40,2%

LES FICHES-TYPES

Dans cette partie, nous décrivons les types d'organisations en fonction d'un nombre limité de critères pour mieux saisir leurs particularités.

Ainsi, nous choisissons de nous intéresser aux **cinq types d'organisations les plus enregistrés** au registre de la HATVP, à savoir :

- Les sociétés commerciales
- Les organisations professionnelles
- Les associations
- Les syndicats
- Les cabinets de conseil

Pour chacun de ces types, nous analysons **les informations suivantes** :

- Nombre d'organisations
- Nombre total de dirigeants
- Nombre moyen de dirigeants
- Nombre total de représentants d'intérêts
- Nombre moyen de représentants d'intérêts
- Trois secteurs d'activités les plus déclarés
- Nombre total d'activités déclarées (année 2019)
- Nombre moyen d'activités déclarées (année 2019)
- Niveau de dépenses (moyenne, année 2019)

Analyse :

Les entreprises déclarent plus de deux fois plus de dépenses que les organisations professionnelles et environ quatre fois plus de dépenses que les associations ou les cabinets de conseil, en plus d'être les plus représentées en nombre dans le registre de la HATVP.

En revanche, les organisations professionnelles et les cabinets de conseil se démarquent par leur nombre moyen d'activités par organisation élevé (se situant entre 11 et 14) comparé à celui des associations, des syndicats ou des sociétés commerciales en déclarent tous moins de 5 en moyenne.

On en déduit que les premières ont vocation à s'occuper d'un grand nombre de thématiques (certainement du fait du mandat qui leur est donné par d'autres organisations pour représenter leurs intérêts ?), tandis que les secondes sont plus focalisées sur un nombre réduit d'activités.

Le type d'organisation à accueillir le plus de lobbyistes en moyenne est le cabinet de conseil, suivi de près par l'association. Les sociétés commerciales inscrites au registre, de leur côté, n'accueillent qu'autour de deux lobbyistes en moyenne en leur sein.

SOCIÉTÉS COMMERCIALES

Nombre d'organisations : **689**

Nombre total de dirigeants : **1 017**

Nombre moyen de dirigeants : **1,48**

Nombre total de représentants d'intérêts : **1 553**

Nombre moyen de représentants d'intérêts : **2,25**

Trois secteurs d'activités les plus déclarés :
Recherche, innovation
Environnement
Numérique

Nombre total d'activités déclarées (année 2019) : **1 829**

Nombre moyen d'activités déclarées (année 2019) : **2,65**

Niveau de dépenses (moyenne, année 2019) : **83 370 000 €***

*ce nombre est obtenu en multipliant le nombre d'organisations par le milieu de chaque tranche déclarée

ORGA. PROFESSIONNELLES

Nombre d'organisations : **527**

Nombre total de dirigeants : **1 041**

Nombre moyen de dirigeants : **1,98**

Nombre total de représentants d'intérêts : **1 685**

Nombre moyen de représentants d'intérêts : **3,20**

Trois secteurs d'activités les plus déclarés :
Travail, emploi, solidarité
Economie
Fiscalité, finances publiques

Nombre total d'activités déclarées (année 2019) : **5 908**

Nombre moyen d'activités déclarées (année 2019) : **11,21**

Niveau de dépenses (moyenne, année 2019) : **37 450 000 €***

*ce nombre est obtenu en multipliant le nombre d'organisations par le milieu de chaque tranche déclarée

ASSOCIATIONS

Nombre d'organisations : **444**

Nombre total de dirigeants : **937**

Nombre moyen de dirigeants : **2,11**

Nombre total de représentants d'intérêts : **1 809**

Nombre moyen de représentants d'intérêts : **4,07**

Trois secteurs d'activités les plus déclarés : Environnement
Travail, emploi, solidarité
Education, enseignement sup., formation

Nombre total d'activités déclarées (année 2019) : **1 531**

Nombre moyen d'activités déclarées (année 2019) : **3,45**

Niveau de dépenses (moyenne, année 2019) : **18 392 852 €***

*ce nombre est obtenu en multipliant le nombre d'organisations par le milieu de chaque tranche déclarée

SYNDICATS

Nombre d'organisations : **285**

Nombre total de dirigeants : **492**

Nombre moyen de dirigeants : **1,73**

Nombre total de représentants d'intérêts : **818**

Nombre moyen de représentants d'intérêts : **2,87**

Trois secteurs d'activités les plus déclarés :
Agriculture, alimentation, pêche
Travail, emploi, solidarité
Environnement

Nombre total d'activités déclarées (année 2019) : **1 123**

Nombre moyen d'activités déclarées (année 2019) : **3,93**

Niveau de dépenses (moyenne, année 2019) : **8 645 000 €***

*ce nombre est obtenu en multipliant le nombre d'organisations par le milieu de chaque tranche déclarée

CABINETS DE CONSEIL

Nombre d'organisations : **117*** *ce nombre ne tient pas compte des consultants indépendants, qui sont au nombre de 27

Nombre total de dirigeants : **164**

Nombre moyen de dirigeants : **1,40**

Nombre total de représentants d'intérêts : **561*** *ce nombre ne tient pas compte des consultants indépendants, qui sont au nombre de 27

Nombre moyen de représentants d'intérêts : **4,79**

Trois secteurs d'activités les plus déclarés : Santé, sécurité sociale
Sports, loisirs, tourisme
Numérique

Nombre total d'activités déclarées (année 2019) : **1 595**

Nombre moyen d'activités déclarées (année 2019) : **13,63**

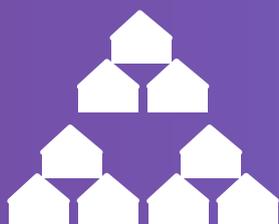
Niveau de dépenses (moyenne, année 2019) : **22 155 000 €****

**ce nombre est obtenu en multipliant le nombre d'organisations par le milieu de chaque tranche déclarée

2nd PARTIE

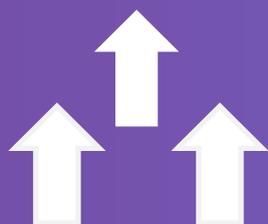
LE LOBBYING EN 2020

CHIFFRES-CLEFS 2020



+11,1% d'organisations

- Dont 79 sociétés commerciales
- Dont 53 associations
- Dont 30 organisations professionnelles
- Dont 16 syndicats



9 267 activités

- Dont 18,27% dans la santé
- Dont 10,3% dans l'agriculture
- Dont 8,4% dans l'industrie
- Dont 5,3% dans les taxes

Dont 14,9% directement liées à la COVID-19



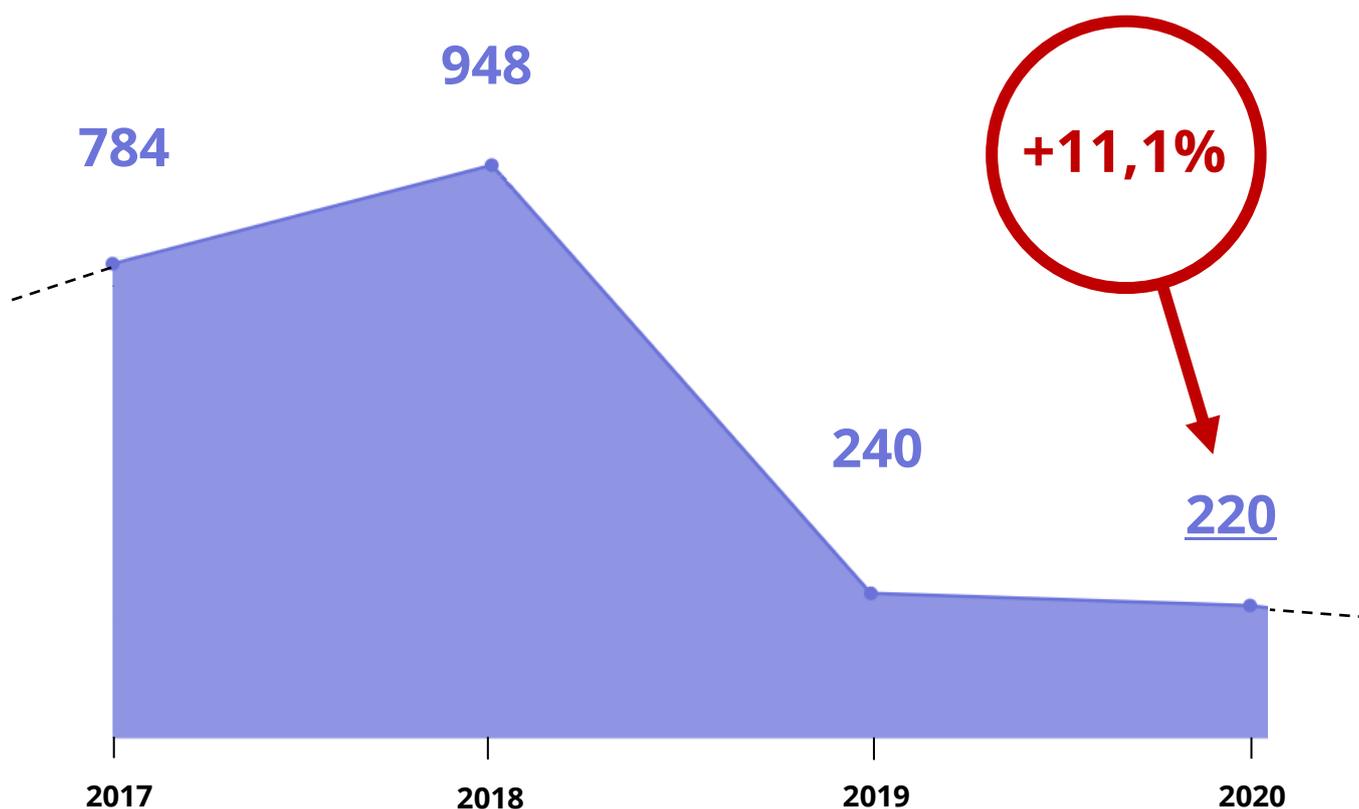
148 millions d'euros

- Dépenses en lobbying estimées* sur l'exercice 2020

*selon une méthodologie expliquée page 18 et à compléter avec les dépenses qui seront déclarées en septembre 2021

NOMBRE D'ORGANISATIONS

Voici l'évolution du nombre d'organisations inscrites au registre de la HATVP en fonction des années. La croissance pour l'année 2020 est indiquée en rouge.



Analyse :

Le registre a été ouvert en 2017, c'est ce qui explique que la plupart des organisations se soient inscrites lors des deux premières années.

Après 2018, on observe qu'entre 220 et 240 organisations se sont enregistrées chaque année. Cela laisse penser que la base d'organisations croît à un rythme d'environ 10-12% par an. Il faudrait observer cette tendance sur le long terme afin savoir si elle est durable.

On ne peut toutefois conclure à une croissance du marché du même ordre, en l'absence d'indicateurs complémentaires comme la croissance des dépenses, ou du nombre de représentants d'intérêts (données qui seront disponibles à partir de septembre 2021).

On constate un léger infléchissement du rythme d'inscription entre 2019 et 2020, qui ne paraît toutefois pas significatif.

TYPE D'ORGANISATION

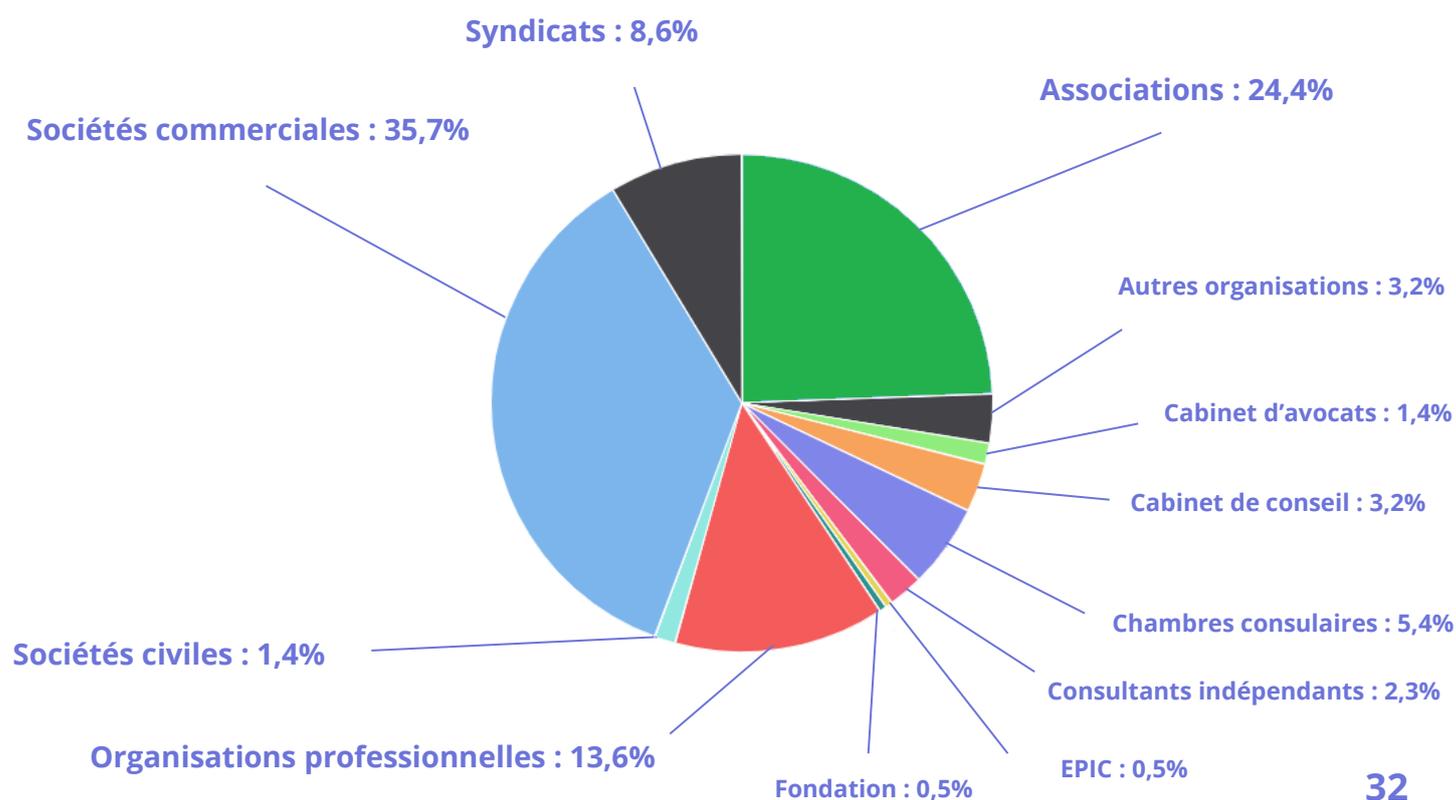
Parmi les organisations inscrites en 2020 on retrouve – sans prétendre à l'exhaustivité :

- L'association 60 millions d'automobilistes
- L'association de lutte contre la piraterie audiovisuelle
- La fédération française de football (FFF)
- La fédération du Bâtiment et des travaux publics de l'Indre
- Le syndicat professionnel du chanvre
- L'ordre des architectes
- L'institut national de la consommation
- Le cabinet de conseil 35°Nord
- Le cabinet de conseil Convictions' Affaires Publiques
- La société commerciale Valorem
- La société commerciale OVH
- La société commerciale Lime

Retrouvez la liste complète sur www.smart-lobbying.com.

Analyse :

Loin de l'image qu'on pourrait s'en faire, les organisations s'inscrivant à la HATVP et effectuant du plaidoyer ou du lobbying en France relèvent de tous types (associations, syndicats, fédérations, cabinets, sociétés commerciales...), de toutes tailles (petites, moyennes et grandes organisations) et de tous secteurs (mobilités, médias, sports, bâtiment, agriculture, consommation, numérique...).



NOMBRE D'ACTIVITÉS 2020

Voici le nombre d'activités déclarées pour la période allant de janvier 2020 à décembre 2020. Ce nombre sera complété au moment des échéances déclaratives de septembre 2021*, qui permettra de faire un bilan total.

*Organisations dont l'exercice comptable commence en juillet et se termine en juin

9 267 activités

Voici les 5 premiers domaines d'intervention déclarés dans les activités déclarées pour la même période. Les représentants d'intérêts ont la possibilité de renseigner un ou plusieurs domaines d'intervention parmi les 117 proposés par la HATVP. Nous avons donc décidé d'isoler les 5 domaines les plus souvent déclarés en 2020.

Systeme de santé et medico-social

1729 activités

Agriculture

957 activités

Politique industrielle

779 activités

Budget

643 activités

Soins et maladies

558 activités

Analyse :

L'année 2020 a été marquée par la prédominance des activités de lobbying dans le domaine de la santé, du médico-social, des soins et des maladies. Cela n'est sans doute pas sans lien avec la crise COVID-19.

LES ACTIONS « COVID-19 »

Voici le nombre d'activités déclarées pour 2020 directement liées à la crise de la COVID-19. Nous avons recherché les activités qui comprenaient dans leur objet les termes : « COVID », « pandémie », « épidémie », « crise sanitaire », « confinement », « déconfinement » ou « coronavirus ». Nous avons exclu des mots trop génériques comme « virus », « vaccins » ou « masques ».

1 380 activités

Soit 14,9% des activités déclarées

Voici un top 6 des domaines d'intervention les plus déclarés dans les activités de lobbying 2020 en lien avec la COVID-19. Nous avons fourni pour chaque catégorie quelques exemples d'activités déclarées, dans un souci de transparence.

Dans cette partie, nous avons raccourci ou simplifié le nom de certains ministères

Aides aux entreprises : 280 activités (soit 20,3%*)

Quelques exemples :

- L'association des **Brasseurs de France** a demandé à pouvoir « *obtenir l'accès des brasseries françaises aux dispositifs d'aides* » auprès des cabinets du Président de la République, du Premier ministre, du ministre de l'Agriculture, de la ministre du Travail, du ministre de l'Economie et des Finances, du ministère des Affaires étrangères et enfin des députés et des sénateurs.
- Le syndicat **Conseil National des Barreaux** a demandé à « *protéger les collaborateurs libéraux des cabinets d'avocat de la même manière que les salariés* » aux cabinets de la ministre du Travail, du ministre de la Justice, des députés et sénateurs.
- Le **Syndicat National des Professions du Chien et du Chat** a demandé à « *inscrire les entreprises de garde d'animaux de compagnie sur la liste des secteurs impactés par l'absence de tourisme* » au ministre de l'Economie et des Finances ou son cabinet.
- L'organisation professionnelle **Union nationale des professions libérales** a demandé à « *étendre le bénéfice du Fonds de solidarité à toutes les entreprises libérales touchées par les conséquences économiques, financières et sociales de l'épidémie de covid-19* » auprès du ministre de l'Economie et des Finances ou de son cabinet.

*Parmi les activités en lien avec la COVID-19

Système de santé et médico-social : 197 activités (soit 14,3%*)

Quelques exemples :

- L'association **Médecins du monde** a appelé à « *mobiliser les moyens nécessaires au respect des gestes barrières pour que les personnes détenues et tous les personnels des établissements pénitentiaires puissent se protéger* » auprès du cabinet du ministre de la Santé et du Contrôleur général des lieux de privation de liberté.
- L'association **Secours Catholique** a demandé « *la sécurisation financière des associations de solidarité et de leurs structures dans le cadre de leur action pour lutter contre la COVID 19* » auprès des cabinets du Président de la République, du Premier ministre, du ministre de l'Education, de la Jeunesse et des Sports et du ministre de la Santé.
- Le syndicat **Fédération de l'Hospitalisation Privée** a proposé « *la création d'un fonds d'indemnisation pour les victimes du Covid* » au ministre de la Santé ou son cabinet, au Défenseur des droits et aux députés et sénateurs.
- Le syndicat **SYNERPA** a proposé la « *défisicalisation et la désocialisation de la Prime Covid-19 allouée aux personnels des EHPAD* » dans le cadre du PLFR3, aux députés et sénateurs.

Budget : 155 activités (soit 11,2%*)

Quelques exemples :

- La société commerciale **MSD France** a voulu « *sensibiliser au besoin d'intégrer les traitements dans l'arsenal de gestion de crise de la Covid-19 aux côtés des vaccins, tests et masques* » auprès des députés et sénateurs.
- L'organisation professionnelle **Groupement Hippique National** a plaidé pour « *adapter les modalités de calcul du chiffre d'affaires des centres équestres au titre des aides du fonds de solidarité* » auprès du cabinet du ministre de l'Economie et des Finances et d'un ou plusieurs titulaire(s) d'un emploi à la décision du gouvernement.
- L'organisation professionnelle **France Hydrogène** a alimenté « *les travaux de préparation de Plan de relance économique du Gouvernement consécutif à la crise sanitaire du Covid-19, sur le potentiel environnemental et économique de la filière hydrogène* » des cabinets du Premier ministre, du ministre de l'Economie et des Finances, de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la Recherche, de la Transition écologique et des députés et sénateurs.
- L'association **Fédération des acteurs de la solidarité** a contribué « *à l'élaboration d'un plan de relance solidaire, tenant compte des enseignements de la crise sanitaire et des perspectives sociales et économiques à venir* » auprès des cabinets du Président de la République, du Premier ministre, de la ministre du Logement, du ministre de la Santé, du Défenseur des droits et des députés et sénateurs.

Agriculture : 148 activités (soit 10,7%*)

Quelques exemples :

- L'organisation professionnelle **Coopération agricole** a promu « *les mesures d'urgence et d'avenir pour la souveraineté alimentaire et la transition agroécologique proposées par les coopératives à l'occasion de la crise de la covid-19* » auprès des cabinets du ministre de l'Economie et des Finances, de l'Agriculture et des députés et sénateurs.
- L'organisation professionnelle **Fédération nationale des éleveurs de chèvres** a demandé un « *soutien financier pour la filière chevreau pour aider à sortir de la crise de la filière engendrée par la crise sanitaire covid-19* » auprès du ministre de l'Agriculture.
- Le syndicat **Jeunes Agriculteurs de l'Allier** a souhaité « *alerter de l'impact du Covid-19 sur les filières agricoles* » auprès d'un ou plusieurs titulaire(s) d'un emploi à la décision du gouvernement.
- L'organisation professionnelle **Vin et Société** a « *présenté les difficultés de la filière face à la crise sanitaire et ses propositions en matière de promotion de l'œnotourisme* » au cabinet du ministre des Affaires étrangères et des députés et sénateurs.

Droit du travail : 123 activités (soit 8,9%*)

Quelques exemples :

- L'organisation **Confédération Nationale des Charcutiers Traiteurs** a demandé à « *obtenir des aides en vue de maintenir le recours à l'apprentissage et l'emploi des jeunes malgré la crise sanitaire* » auprès du ministère du Travail.
- La chambre consulaire **CCI d'Île-de-France** a demandé à « *protéger et soutenir le secteur événementiel directement impacté par la crise sanitaire* » auprès des cabinets du ministre de l'Agriculture, de la ministre de la Cohésion des territoires, du ministre des Affaires étrangères, des députés et sénateurs et d'un ou plusieurs titulaire(s) d'un emploi à la décision du gouvernement.
- La **Syndicat National de l'Équipement des Grandes Cuisines** a plaidé pour « *inscrire l'industrie des cuisines professionnelles dans la liste S1 bis des activités particulièrement impactées éligible à un soutien renforcé de l'État* » auprès des cabinets du ministre de l'Economie et des Finances, de la ministre du Travail, des députés et sénateurs et d'un ou plusieurs titulaire(s) d'un emploi à la décision du gouvernement.
- L'organisation professionnelle **Fédération Nationale des Transporteurs Routiers** a demandé à « *intervenir au bénéfice des entreprises du TRM et de leurs conducteurs lors de la crise sanitaire et des deux confinements* » auprès des cabinets du Premier ministre, du ministre de l'Intérieur, du ministre du Travail, du ministre de la Santé, du ministre de la Transition écologique et du ministre des Transports.

Soins et maladies : 114 activités (soit 8,3%*)

Quelques exemples :

- Le **Syndicat national des opticiens réunis** a, de son côté, sensibilisé « *les pouvoirs publics aux conséquences de la crise sanitaire du Covid-19 sur la filière de santé visuelle* » et présenté « *les propositions des opticiens-lunetiers pour y faire face* », auprès des cabinets du Premier ministre, du ministre de la Santé et du ministre de l'Economie et des Finances.
- L'organisation professionnelle **Fédération Nationale de la Mutualité Française** a demandé à « *imputer au budget de l'État la charge des décisions prises par le Gouvernement dans le cadre de l'épidémie de la Covid-19* » auprès des cabinets du Premier ministre, de la ministre de la Fonction publique, de la Santé, de l'Economie et des Finances, et du Haut-Commissariat à l'ESS.
- La société commerciale **Illumina France** a souhaité « *promouvoir un système de surveillance épidémiologique génomique* » auprès du cabinet du Président de la République, du cabinet du ministre de la Santé et des députés et des sénateurs.
- La société commerciale **bioMérieux** a souhaité sensibiliser aux « *stratégies de diagnostic de la COVID-19* », le cabinet du ministre de la Santé.

*Parmi les activités en lien avec la COVID-19

Analyse :

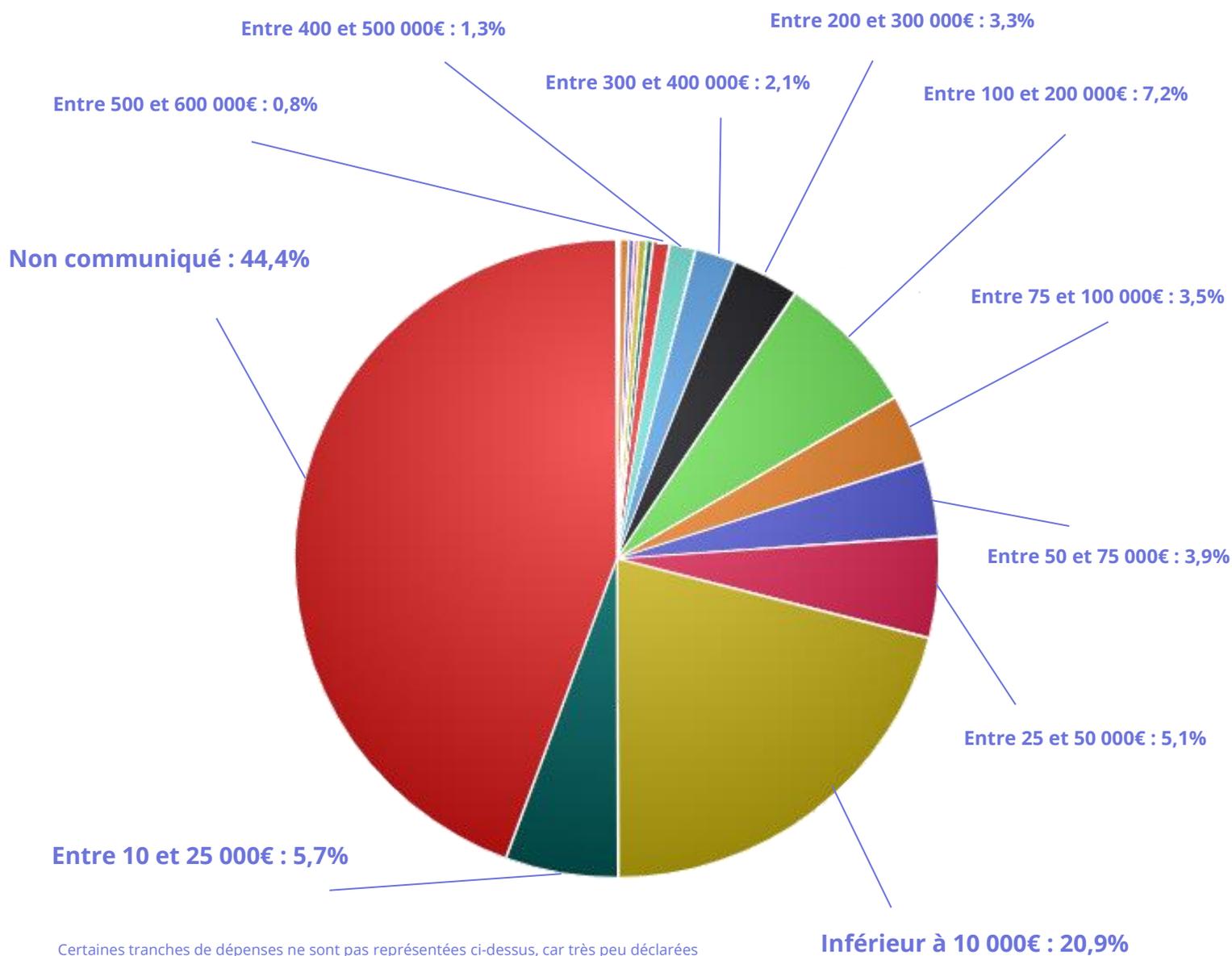
Ce qui frappe, c'est la première place des activités de lobbying liées à la demande d'aides pour les entreprises, dans le contexte de la crise sanitaire. Elles représentent une « action COVID-19 » sur cinq, devant les activités de lobbying liées à l'aspect sanitaire / santé, qui représentent environ une action sur sept (mais près d'une sur quatre si on y ajoute les actions soins / maladies).

Ce qu'on retient, ensuite, c'est la forte propension des organisations professionnelles, des syndicats ou des chambres consulaires dans les activités « COVID-19 ». Elle est à comparer à la faible propension d'associations ou de sociétés commerciales, ce qui s'explique sans doute par le fait qu'en temps de crise, ce sont les corps intermédiaires qui ont été préférés pour négocier les mesures d'urgence directement avec le gouvernement (afin de centraliser les demandes).

Enfin, on note que c'est principalement le gouvernement qui a été destinataire du lobbying durant cette période. Les autres échelons de décisions semblent avoir été moins actifs. Cela peut s'expliquer par le fait que durant la crise, les décisions ont principalement été prises, dans l'urgence, au niveau exécutif, tandis que le Parlement était gêné dans son fonctionnement à cause des confinements.

LES DÉPENSES 2020

Voici la répartition des dépenses en lobbying pour l'année 2020.



Analyse :

La grande part de dépenses non communiquées est due au fait qu'une partie des organisations inscrites à la HATVP n'a pas encore fait ses déclarations d'activités pour 2020 (exercices comptables se clôturant en juin). Les données seront donc plus complètes au moment de la deuxième échéance déclarative, en septembre 2021.

Les proportions des différentes tranches de dépenses semblent correspondre aux déclarations de dépenses totales faites depuis 2017 (voir à ce sujet la partie « Dépenses de lobbying » plus haut).

LE MONTANT DES DÉPENSES

Méthodologie :

La méthodologie est la même que celle qui a été appliquée page 18.

Probable

Dépense moyenne : **148 395 000 euros**

Tranches de dépenses	Nombre	Moyenne	Minimum	Maximum
Non communiqué	1025	0	0	0
< 10 000 €	483	2 415 000	0	4 830 000
> = 100 000 € et < 200 000 €	167	25 050 000	16 700 000	33 400 000
> = 10 000 € et < 25 000 €	131	2 292 500	1 310 000	3 275 000
> = 25 000 € et < 50 000 €	118	4 425 000	2 950 000	5 900 000
> = 50 000 € et < 75 000 €	89	5 562 500	4 450 000	66 75 000
> = 75 000 € et < 100 000 €	80	7 000 000	6 000 000	8 000 000
> = 200 000 € et < 300 000 €	77	19 250 000	15 400 000	23 100 000
> = 300 000 € et < 400 000 €	48	16 800 000	14 400 000	19 200 000
> = 400 000 € et < 500 000 €	30	13 500 000	12 000 000	15 000 000
> = 500 000 € et < 600 000 €	19	10 450 000	9 500 000	11 400 000
> = 1 000 000 € et < 1 250 000 €	10	1 1250 000	10 000 000	12 500 000
> = 700 000 € et < 800 000 €	9	6 750 000	6 300 000	7 200 000
> = 600 000 € et < 700 000 €	8	5 200 000	4 800 000	5 600 000
> = 900 000 € et < 1 000 000 €	6	5 700 000	5 400 000	6 000 000
> = 800 000 € et < 900 000 €	5	4 250 000	4 000 000	4 500 000
> = 1 500 000 € et < 1 750 000 €	2	3 250 000	3 000 000	3 500 000
> = 1 250 000 € et < 1 500 000 €	1	1 375 000	1 250 000	1 500 000
> = 3 750 000 € et < 4 000 000 €	1	3 875 000	3 750 000	4 000 000
Total	2 309	148 395 000	121 210 000	175 580 000

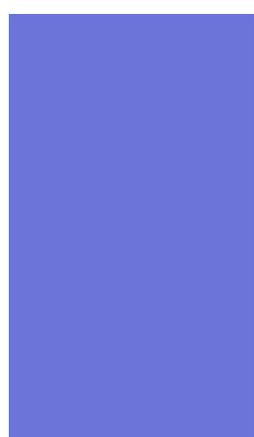
LES FOCUS

LOBBYING À LA HATVP

Voici les activités que les représentants d'intérêts ont effectuées auprès de la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique elle-même.

28 activités depuis 2017

9 activités



2017

6 activités



2018

5 activités



2019

8 activités



2020

Quelques exemples :

- En 2017, l'association **Regards Citoyens** a évoqué le sujet de la « *politique Open Data de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique* ».
- En 2018, la fondation **WWF** a demandé à « *renforcer la transparence des actions de lobbying en demandant la publication des agendas des responsables politiques et en renforçant les modalités de déclaration à la HATVP* ».
- En 2019, l'association **Transparency International** a demandé à « *renforcer la pertinence des données contenues dans le registre des représentants d'intérêts de la HATVP en demandant une révision de la loi Sapin 2 et du décret du 9 mai 2017* ».
- En 2020, l'association **APAP** a demandé à « *clarifier l'identité des représentants d'intérêts sur le registre de transparence et restreindre les exemptions* ».
- En 2020, l'association **AFCL** a présenté ses « *réflexions et propositions sur l'évolution du cadre législatif et réglementaire des représentants d'intérêts* » et a réagi « *aux propositions du pré-rapport Wasserman* ».

CEUX QUI DÉPENSENT LE PLUS

Voici le top 15 des plus grosses tranches de dépenses en lobbying déclarées à la HATVP, pour l'exercice janvier – décembre 2020.

Il s'agit manifestement d'une erreur de déclaration de la part de la FNE

Nom de l'organisation	Montant de la dépense	Année
France Nature Environnement	Entre 3 750 000 € et 4 000 000 €	2020
Lysios	Entre 1 500 000 € et 1 750 000 €	2020
AFEP	Entre 1 500 000 € et 1 750 000 €	2020
Fédération Bancaire Française	Entre 1 500 000 € et 1 750 000 €	2020
Total SE	Entre 1 250 000 € et 1 500 000 €	2020
Fédération Française de l'Assurance	Entre 1 000 000 € et 1 250 000 €	2020
Mouvement des Entreprises de France	Entre 1 000 000 € et 1 250 000 €	2020
Rivington	Entre 1 000 000 € et 1 250 000 €	2020
STMicroelectronics SA	Entre 1 000 000 € et 1 250 000 €	2020
Anthenor Public Affairs	Entre 1 000 000 € et 1 250 000 €	2020
Suez Groupe	Entre 1 000 000 € et 1 250 000 €	2020
Sanofi-Aventis Groupe	Entre 1 000 000 € et 1 250 000 €	2020
Google France	Entre 1 000 000 € et 1 250 000 €	2020
Veolia Environnement	Entre 1 000 000 € et 1 250 000 €	2020
Electricité de France	Entre 1 000 000 € et 1 250 000 €	2020

Analyse :

La plus grande dépense en lobbying déclarée en 2020 l'a été par France Nature Environnement, avec près de 4 millions d'euros. **Certains ont fait observer qu'il s'agissait d'une erreur de déclaration de la part de la FNE.**

Ensuite viennent des entreprises (Total SE, STMicroelectronics SA, Suez Groupe...) des fédérations professionnelles (FBF, FFA...) ou des cabinets de conseil (Lysios, Rivington...). Toutes les dépenses au-delà de ce classement ont été inférieures à 1 million d'euros, sur l'année 2020.

CEUX QUI AGISSENT LE PLUS

Voici le top 15 des plus gros contingents d'activités déclarées à la HATVP, toutes années confondues.

Nom de l'organisation	Nombre d'activités	Année
Mutualité Française PACA	696	2019
Mutualité Française Aquitaine	609	2019
Fédération nationale Mutualité Française	481	2019
Mutualité Française Centre-Val de Loire	467	2019
Mutualité Française Bourgogne Franche-Comté	331	2019
Mouvement des Entreprises de France	276	2020
Mouvement des Entreprises de France	204	2019
Mutualité Française Ile-de-France	193	2019
Mutualité Française Bourgogne Franche-Comté	169	2020
Boury Tallon & Associés	146	2019
Boury Tallon & Associés	137	2018
Mutualité Française Auvergne-Rhône-Alpes	136	2019
Mutualité Française Occitanie	131	2019
Anthenor Public Affairs	130	2020
Conseil National des Barreaux	128	2020

Analyse :

On est surpris de constater que la Mutualité Française occupe tant le haut du classement du nombre d'activités déclarées. C'est d'autant plus surprenant que les activités sont déclarées à la fois aux niveaux national et territorial (par les antennes régionales). Si l'année 2019 était en effet chargée pour le secteur de la santé (avec la préparation de la réforme Grand Âge et Autonomie), ce grand nombre de déclarations semble toutefois expliqué par des doublons dans les déclarations.

LES POINTS DE VUE



Fred GUILLO

Président de Smart Lobbying

Le lobbying évolue et avec lui ses pratiques : grâce au digital, nous pouvons aujourd'hui suivre précisément ce que font les lobbyistes. Merci aux professionnels des affaires publiques qui jouent chaque année le jeu de la transparence en déclarant leurs activités !

La première édition de l'Observatoire du Lobbying montre que 2020 a été une année particulièrement intense pour le lobbying : plus de 9 000 activités enregistrées à ce stade, dont 1 380 activités directement liées à la crise sanitaire (soit près de 15%) et environ 150 millions d'euros de dépenses.

Par ailleurs, la base des organisations inscrites au registre de la HATVP a bondi de 11% en 2020, signe du dynamisme du marché ! L'équipe de Smart Lobbying se réjouit de pouvoir mieux mettre en lumière le lobbying grâce aux données publiées par la HATVP. Et elle sera particulièrement attentive aux prochaines déclarations des représentants d'intérêts, dans le but de mieux saisir les tendances de long terme.



Laurent MAZILLE

Président de l'Association des Professionnels des Affaires Publiques

Voilà bientôt 5 ans que la loi Sapin 2 aura été votée, mettant ainsi la France dans le haut du panier démocratique avec l'instauration d'un dispositif de transparence relatif aux relations entre les représentants d'intérêts et les pouvoirs publics.

[Le site de l'APAP](#)

Le registre contrôlé par la HATVP a vu chaque année son nombre d'inscrits augmenter avec comme le souligne ce premier Observatoire une dynamique française qui est évidemment le reflet d'une activité législative intense. Les enjeux liés à la crise sanitaire ou au climat ont engendré de fortes interactions, il faut s'en réjouir tant le rôle du lobbying est si souvent caricaturé dans les médias.

Il convient désormais de faire progresser la transparence côté Etat. Une partie de la crise de confiance que subissent aujourd'hui les politiques provient de ce sentiment que les lois votées sont parfois dévoyées ou jamais appliquées ! Les professionnels que nous sommes ont aussi à cœur que la loi et les décrets soient bien écrits, afin d'en éviter les impasses juridiques ou les aberrations administratives qui irritent nos concitoyens et nuisent à l'esprit d'entreprendre en France.



Florence MAISEL

Managing Partner Interel France

Il y a encore quelques années, lorsque dans un dîner on déclarait faire profession de lobbyiste, on suscitait soit une curiosité débridée (« *raconte-nous des choses croustillantes !* », « *tu connais donc des gens très haut placés ?* ») soit des regards désapprobateurs qui en disaient long...

Le lobbying a depuis acquis une légitimité officielle, avec l'adoption de la loi Sapin 2 fin 2016, qui a confié à la HATVP la création d'un répertoire numérique des représentants d'intérêts.

Grace au traitement statistique des données inscrites au répertoire de la HATVP proposé par l'Observatoire du Lobbying, on peut pour la première fois objectiver la pratique du lobbying en France, en définissant la typologie des acteurs (j'ai personnellement été étonnée de constater que moins de 7% des représentants d'intérêts sont des consultants), en chiffrant le nombre de représentants d'intérêts (on est encore loin de Bruxelles ou de Washington !), en faisant un classement des thématiques sur lesquelles les représentants d'intérêts se sont le plus mobilisés (espérons que le COVID passera en mineur l'an prochain...), en proposant un ordre de grandeur pertinent du « marché » du lobbying en France, loin des fantasmes de certains.

Enfin, en permettant une meilleure compréhension et mise en perspective du lobbying, cet Observatoire apporte sa pierre à l'édifice de la transparence de la pratique de la représentation d'intérêt, et donc à son acceptabilité sociale... au risque de ne plus alimenter les conversations dans les dîners !



François MASSARDIER

Fondateur CALIF

Quel que soit le secteur (public, privé, associatif...) l'enjeu territorial ne cesse de progresser dans les débats institutionnels. D'abord parce que les décideurs locaux sont de plus en plus puissants (grand(e)s élu(e)s ayant occupé des fonctions ministérielles importantes).

Ensuite parce que les ONG et associations y agissent de manière de plus en plus visible. Enfin parce que se développent des métropoles toujours plus attractives, attirant talents et investissements industriels ou de services. Ajoutons consulaires historiquement influents, fédérations et syndicats structurellement présents pour dialoguer avec les parties prenantes locales, départementales ou régionales et accompagnements législatifs en tous genres (Notre, Maptam, 4D). Alors on obtient un cocktail qui permet de mieux mesurer l'intérêt à déployer des actions de lobbying à l'échelle territoriale.

Avec une nuance : ne pas regarder les territoires depuis Paris mais en ayant conscience que sans une parfaite maîtrise des enjeux et écosystèmes locaux, point de salut !



Valérie ALAIN

Directrice Institutions France et Territoires, Engie

L'étude le confirme : notre métier a changé et cela va dans le bon sens. Dans les affaires publiques comme dans la décision publique, le nombre de parties prenantes s'est élargi. Nous travaillons également de concert avec les organisations professionnelles qui sont de véritables porte-paroles de nos enjeux dans le cadre de l'élaboration des dé-

-cisions publiques. Cela impose une transparence et un encadrement stricts. Pour cela et pour répondre aux demandes de la Haute Autorité de Transparence de la Vie Publique, chez Engie, nous avons mis en place des référents dédiés dans les directions concernées. Nous nous appliquons à organiser et à référencer les différentes rencontres ou contacts avec nos interlocuteurs.

Et nous allons plus loin que les obligations légales. Dans ma direction, où nous entretenons des relations aussi bien avec les entités nationales que locales, nous passons chacune de nos actions, aux filtres des demandes légales mais aussi de la direction de l'éthique du groupe... Dans ce métier, fruit de beaucoup de fantasme et d'imagination, notre responsabilité est totale et nous devons être exemplaires.



Guilhaume JEAN

Président des Jeunes Lobbyistes

Avec la mise en place du registre numérique de la HATVP, les métiers des affaires publiques en France ont gagné en visibilité et en lisibilité. C'est bien grâce à l'exploitation de données fournies par la HATVP en Open Data que cet Observatoire a pu apporter un éclairage inédit sur nos métiers.

L'étude démontre bien combien le lobbying est protéiforme et évolutif en permanence en fonction des attentes de la société. Cette transparence digitale ne peut qu'être bienvenue tant elle permet de mettre en lumière la réalité du lobbying en France, de déconstruire les clichés associés et de démontrer son utilité pour la société.

C'est là toute l'ambition que nous portons aussi avec l'association des Jeunes Lobbyistes en engageant le débat sur la réalité et les évolutions des métiers des affaires publiques, dans la diversité de leurs organisations, de leurs secteurs et de leurs ancrages nationaux et territoriaux. C'est donc avec un clin d'œil amical que l'on salue cette nouvelle contribution « Smart Lobbying », dans cet engagement commun que nous partageons avec les Jeunes Lobbyistes pour une plus forte reconnaissance des affaires publiques en France !



Guillaume COURTY

Professeur de science politique

L'arrivée de la loi Sapin II dans le système institutionnel français est une avancée notoire en matière de transparence parce qu'elle permet de mettre en évidence la contribution des représentants d'intérêt à la fabrique des politiques publiques. Pour autant, cette nouvelle vision de la vie politique n'est pas encore clairement stabilisée. Deux limites sont à ce stade à réfléchir et dépasser.

L'instrument doit évoluer. Les données mises en évidence par Smart Lobbying à partir de la base Agora doivent gagner en précision et en pertinence dès la collecte par la HATVP. C'est le gros progrès à réaliser pour que l'information soit encore plus fiable et pertinente. En effet, tous les « syndicats » ou toutes les « associations » qui portent ce titre ne peuvent plus rentrer dans la catégorie du même nom sans avoir été vérifiées. Il en va de la crédibilité des informations mises à disposition du citoyen.

Le questionnement nécessaire à la formation du citoyen doit lui aussi continuer. Le dispositif en place n'a pas ouvert la discussion sur la pertinence de certaines problématiques (qu'est-ce qu'un budget de représentant d'intérêt et que représentent les montants ?) ni sur les modalités de la pédagogie institutionnelle à mettre en œuvre. Que faut-il expliquer à partir des données collectées ? Avec quelle périodicité et sous quelle forme ? Avec ces deux lignes de réflexion, le dispositif d'enregistrement pourra devenir une source d'informations sans égale à la compréhension de l'état du système politique.



Charlotte MARELLI

Responsable Relations Institutionnelles, Le Groupe La Poste

Cet Observatoire du Lobbying arrive à un moment clé pour le secteur des affaires publiques. Il permet effectivement à la fois de confirmer les intuitions des professionnels sur ce marché et de nourrir la confiance dans la vie publique.

L'analyse permet de démontrer que le lobbyiste est loin de la représentation monolithique qui peut parfois être faite. Notre activité est dynamique, multiple, en expansion sans être le monopole d'une seule catégorie de profil. Avec la professionnalisation en cours du métier, ces résultats peuvent inspirer l'évolution des pratiques de toutes les organisations.

De mon point de vue, le focus sur l'année 2020, période de crise, souligne surtout l'adaptabilité, la réactivité et la véritable contribution du lobbying au débat démocratique.



Manon SOGGIU

Responsable des Affaires Publiques, Fédération Française des Diabétiques

En tant que responsable des affaires publiques de la FFD, ma mission pendant la crise sanitaire a été de solliciter la mise en place de dispositifs protecteurs en urgence. Les personnes atteintes de diabète comptent en effet parmi les plus vulnérables face à la Covid-19.

Pendant toute cette période, j'ai été véritablement marquée par l'enjeu de protéger des vies, dans un contexte extrêmement anxiogène, où il n'y avait finalement que peu d'informations vérifiées mais surtout énormément de craintes exprimées par les patients.

Pendant plusieurs mois, il n'était plus du tout question de travailler sur les sujets du quotidien : oubliés les projets de lois en cours et les rendez-vous institutionnels correspondants, place à mobilisation pour pallier l'urgence de la situation.

Si depuis les travaux « classiques » ont repris progressivement leur cours, le contexte nous oblige toujours à redoubler de vigilance (accès à la vaccination, lutte contre les ruptures dans les parcours de soins, etc.).



Commentaires

Vous avez une remarque sur cet Observatoire ? Une suggestion d'amélioration ? Vous pouvez nous écrire à contact@smart-lobbying.com.

Pour retrouver le registre des représentants d'intérêts de la HATVP, vous pouvez également vous connecter à [son site Internet](#).

Pour mieux comprendre les obligations déclaratives des représentants d'intérêts, rendez-vous enfin sur le site de la HATVP pour retrouver ses [lignes directrices](#).



Presse

Vous voulez obtenir davantage d'information ? Obtenir un commentaire sur les données ?

Contactez-nous à contact@smart-lobbying.com ou au 07.68.48.53.35



Smart Lobbying

Smart Lobbying est une solution d'analyse des données fournies par la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique en Open Data. Elle s'adresse aux professionnels en affaires publiques et à tout autre public (journalistes, responsables politiques, chercheurs, étudiants, citoyens...).

Elle a été fondée en 2021 par trois passionnés de technologies, d'entrepreneuriat et de politique et fournit quatre fonctionnalités principales : Statistiques, Recherches, Alertes et Fichiers.

Dans un souci de libre accès à tous, la fonctionnalité Statistiques est gratuite.



SMART LOBBYING